



Le Président
N/Réf. 2014/028
Courriel : bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 1^{er} juillet 2014

LETTRE OUVERTE

À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES

Monsieur le Président,

Dans le contexte ambiant de dénigrement de la Fonction publique, la **FA-FP** a fait le choix de s'opposer à toute démarche encourageant l'idée selon laquelle les difficultés économiques de notre pays, liées notamment à la dette publique, seraient liées principalement au poids financier de la Fonction publique et donc de ses agents.

Les attaques dans ce domaine sont particulièrement nombreuses et leurs origines sont parfois surprenantes.

Le rapport consacré à « La situation et les perspectives des finances publiques » que la Cour des comptes vient de diffuser est perçu par un grand nombre d'agents publics comme une nouvelle mise en cause de leur place au sein de la République, réduisant leur action à une somme de dépenses.

Le fait que ces attaques trouvent leur origine au sein même de la Cour que vous présidez compte parmi les grandes surprises de ces dernières semaines !

Vous y verrez certainement un signe de naïveté de notre part, mais nous n'imaginions pas, à la **FA-FP**, que les « sages de la rue Cambon » alimenteraient la polémique selon laquelle les fonctionnaires, trop nombreux, seraient trop bien rémunérés au regard de leur investissement, notamment en matière de temps de travail !

Nous avons pris le soin, comme nous le faisons régulièrement lors de la diffusion de vos rapports, de lire avec attention à la fois le constat que vous dressez et les pistes d'économies à explorer que vous formulez.

Ainsi, l'une des plus hautes institutions de notre République n'hésite pas à se rapprocher des pires dispositions qui ont mené certains pays de l'Union européenne -citons notamment la Grèce- à une véritable catastrophe sociale !

Monsieur Didier MIGAUD
Premier Président de la Cour des comptes
13 rue Cambon
75100 Paris Cedex 01

Nous avons bien noté que parmi toutes les pistes d'économies évoquées dans ce rapport, figurent en bonne place :

- le gel temporaire des avancements (p.157)
- la baisse des rémunérations accessoires et du régime indemnitaire (p.158)
- le non remplacement d'un fonctionnaire sur 3 (FPT/FPH) dans l'objectif de réduire de 30.000 postes par an les effectifs des 3 versants (P.159)
- la remise en place du jour de carence (p.161)
- l'augmentation du temps de travail de 1 % (p.161).

Monsieur le Président, la **FA-FP** est fondamentalement respectueuse des institutions de notre République et nous n'entendons pas remettre en cause les compétences des personnalités choisies pour mener à bien les missions qui leurs sont confiées.

Nous n'entendons pas non plus rivaliser sur le champ de l'expertise économique.

Vous nous accorderez cependant le droit d'exprimer avec la plus grande détermination notre désaccord le plus formel sur vos choix en matière de société.

Nous ne pouvons souscrire à l'analyse de la Cour des comptes lorsque celle-ci s'appuie :

- ✓ sur la réduction mécanique des effectifs de la Fonction publique (30.000 agents par an), dans un pays dont plus de 10 % de la population active sont déjà privés d'emploi
- ✓ sur la diminution des rémunérations de plus de 20 % des salariés de métropole et des outre-mer (les 5,4 millions d'agents de la Fonction publique) dont certains perçoivent des salaires parmi les plus bas de notre pays, et dont la majorité de ceux qui sont recrutés avec un niveau de licence ou de maîtrise perçoivent une rémunération inférieure au revenu médian !
- ✓ sur l'idée selon laquelle, lorsqu'une personne est frappée par la maladie, il est normal qu'elle soit en plus privée d'une partie de sa rémunération (au travers du jour de carence)
- ✓ sur l'augmentation du temps de travail de plus de 5 millions d'agents, alors même que des millions de jeunes attendent justement de pouvoir accéder au monde du travail.

Cette analyse nous apparaît à la fois suicidaire en termes de choix de société et bien éloignée de la notion de sagesse historiquement associée aux membres de la Cour des comptes.

Dans l'attente du jour où votre expertise permettra d'évaluer la richesse que représentent les quelque 5,4 millions d'agents de la Fonction publique tout en valorisant ce patrimoine qu'est le service public ;

dans l'attente de l'affirmation que la prise en charge de la dépendance, la qualité de la scolarisation des élèves ou l'accès aux soins sont bien des enjeux de service public et doivent le rester ;

dans l'attente d'obtenir, pour chaque mesure visant à diminuer la dépense publique, une évaluation précise des conséquences inéluctables pour la société civile (augmentation du taux de chômage, paupérisation, développement du sentiment de désespoir aux conséquences dévastatrices ...) ;

dans l'attente d'une position courageuse de la Cour des comptes quant à la défense du service public, symbole d'une société solidaire,
nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre profonde détermination à résister à toute remise en cause subjective de ce bien commun, héritage précieux de notre Histoire, que représente le service public, et restons disponibles pour ouvrir avec vous un débat à la hauteur des enjeux que représente l'avenir de la Fonction publique.

Pour la **FA-FP**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Collignon', written in a cursive style.

Bruno COLLIGNON